

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL  
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ASQUES/SAINT-ROMAIN  
du 03 avril 2024**

La séance est ouverte à 9h30 à la mairie d'Asques par Marie-Claude FOURCADET, Présidente, qui préside la séance et demande si un membre se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Frédéric Vidalenc accepte et est validé par le conseil.

L'appel des présents est effectué.

Présents : Mmes Marie-Claude FOURCADET, Murielle DARCOS, Claude LARROCHE et Lucile MONCHANY, MM Alain MONTION et Frédéric VIDALENC.

Le compte-rendu de la séance du 06 décembre 2023 est validé.

**ORDRE DU JOUR :**

Délibérations :

- Vote du compte de gestion 2023
- Vote du compte administratif 2023
- Vote de l'affectation du résultat 2023
- Vote du budget primitif 2024

Questions diverses

\*\*\*\*\*

- 1- **Vote du compte de gestion et**
- 2- **Vote du compte administratif 2023**

Mme Marie-Claude Fourcadet, Présidente du SIRP, soumet au conseil syndical le compte de gestion puis le compte administratif,

Mme Marie-Claude Fourcadet quitte la séance pour le vote administratif. En application de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil syndical élit un président de séance pour débattre et voter le compte administratif.

Mme Murielle DARCOS est élue présidente de séance.

Mme Murielle DARCOS rapporte le compte administratif de l'exercice 2023

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>						
		<b>Recettes €</b>	<b>Dépenses €</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>Résultat reporté</b>	<b>Résultat de clôture</b>
<b>Réalisations</b>	Section de fonctionnement	63 875.95	62 965.11	910.84	6 518.90	7 429.74
	Section d'investissement	137.90	0	137.90	1 218.25	1 356.15

## **Adopté à l'unanimité**

### **4-Vote de l'affectation du résultat**

L'affectation du résultat 2023 pour 2024 sera donc comme suit :

- Excédent de fonctionnement clôture : 7 429.74 €
- Excédent d'investissement clôture : 1 356.15 €

Le solde des restes à réaliser est à zéro euro.

## **Adopté à l'unanimité**

### **5-Vote du budget primitif 2024**

Sont détaillées les lignes budgétaires des dépenses de fonctionnement. Excédent reporté

La participation des communes aux recettes de fonctionnement est précisée en proportion des effectifs.

Sont rappelés les effectifs : 109 élèves sur le SIRP

Asques : 16 élèves

Saint-Romain : 89 élèves

4 élèves extérieurs aux communes

#### Fonctionnement :

Dépenses	71 842,62 euros
Recettes	71 842,62 euros

#### Investissement :

Dépenses	1 356,15 euros
Recettes	1 356,15 euros

## **Adopté à l'unanimité**

### **Questions diverses :**

-Le carnaval n'aura lieu vendredi 5 avril qu'au sein de chaque école en raison du renforcement du dispositif Vigipirate.

-Les représentants des parents d'élèves lors du dernier conseil d'école se faisaient le relai de la demande de parents d'élèves qui souhaitent un tarif dégressif sur le prix de la garderie en fonction du temps. La facturation n'étant effective qu'à partir de 16h50 et en regard du coût très raisonnable qui ne recouvre qu'un tiers des dépenses (charges de personnel), la demande est rejetée.

La séance est levée à 10h15.

Le secrétaire de séance,  
Frédéric Vidalenc

La Présidente,  
Marie-Claude FOURCADET.